



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Comité technique alimentation du 17 novembre 2016

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

CONTEXTE

Les objectifs pour l'année 2017





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Le contexte de l'année écoulée

- Des crises sanitaires d'envergures (FCO, IAHP, Xylella)
- Mise en œuvre de la réforme territoriale
- Mise en cause de l'action de nos services en abattoir dans le domaine de la protection animale
- Le plan d'action CIMAP
- Evolution des programmes de mesures incitatives
- La qualité au service du management





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les orientations stratégiques et priorités pour 2017

- Missions régaliennes
- Gestion des aléas sanitaires – mesures de prévention et de surveillance
- Mesures incitatives pilotées par la DGAL
- Modernisation de l'action publique
 - Système d'Information
 - Management par la qualité – pilotage de la performance
 - **...un nouveau plan stratégique**





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Un nouveau plan stratégique
pour la DGAL 2017-2019 :
***Réassurer le sens, la vision et
l'ambition collective***

***Et parce qu'« une structure qui
n'évolue pas est une structure
qui est morte », JL DEBRE***



Contexte et enjeux du nouveau plan stratégique

Contexte

Précédent plan stratégique 2013-2015 comportant 4 axes stratégiques, publié début 2013.

Volonté de la DGAL d'élaborer un nouveau plan stratégique pluriannuel, prenant en compte :

- le bilan du plan précédent,
- les évolutions intervenues depuis 2013
- et le retour d'expérience des crises sanitaires qui ont fortement impacté son fonctionnement ces derniers mois.



Enjeux

- La prise en compte des évolutions majeures dans le contexte d'intervention de la DGAL (réforme territoriale, évolution de la gouvernance, évolutions « métier » et structurelles, crises sanitaires) ;
- La formulation d'une vision stratégique permettant d'identifier les priorités et les indicateurs clés de performance ;
- L'élaboration d'un livrable final structuré, synthétique, centré sur les priorités d'action et ainsi aisément communicable.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Principaux enseignements du précédents plan stratégique

- Gouvernance et comités de suivi effectifs
-
- Sur les 4 axes et les 24 actions :
 - une très grand nombre d'actions réalisées : 21
 - seulement 3 actions non mises en œuvre en totalité ou non engagée (zoonose/approche globale en exploitation/simplification normative)
- ***...sens, vision, ambition***

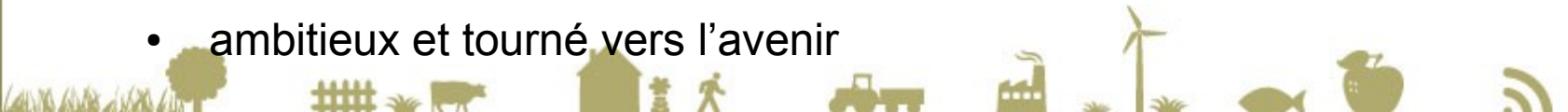




MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Principaux enseignements du précédent plan stratégique

- Des grandes actions mises en œuvre (à titre d'exemples) :
 - Organisation du réseau des experts, référents et personnes ressources
 - Réaffirmation du rôle de l'État en abattoir
 - Optimisation du processus de dialogue de gestion
 - CIMAP
 - Clarification des missions et relations avec les services déconcentrés
 - Développement du management par la qualité
 - Développement d'une stratégie de communication
- Volonté d'avoir un nouveau plan stratégique :
 - plus concis et percutant
 - ambitieux et tourné vers l'avenir



Calendrier de travail

Juin

Juillet

Septembre

Octobre

Novembre -
Décembre

1 Cadrage



Réunion de cadrage DGAL / BPPM / Equipe conseil



1 réunion de travail équipe projet

Principaux travaux

2 Construction du projet

Collecte et analyse documentaire

Formalisation Plan détaillé



1 réunion de travail équipe projet

Formalisation des GT et plan détaillé

Présentation en Codir (05/07)

Présentation en Copil

Réunion d'information des pilotes GT



1 réunion préparatoires avec chaque pilote de GT

août



1 entretien avec le DGAL

3 Tenue des GT



Préparation, participation à l'animation des réunions des 3 GT



Animation de 2 réunions de coordination inter-GT

Communication Sur le nouveau plan

Livrables



Note de démarche et d'organisation des travaux



Plan détaillé



FDR des GT



Supports d'animation GT
Relevés de décision



Supports de Copil

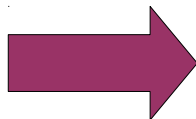


V2 supports de communication



Modalités de travail

- Un premier document de réflexions élaboré par le CODIR de la DGAL → 3 axes identifiés
- 3 groupes de travail constitués pour chacun des 3 axes identifiés
 - 3 réunions pour chaque GT et des réunions de coordination avec les pilotes des sous-groupes.
 - Composition large des GT : différents services de la DGAL, SG (SM, IGAPS, CEP), DRAAF, DDPP, → travail sur les axes et actions proposés / rédaction des fiches actions



Concertation et partage



Composition du Copil et des GT

- Comité de pilotage : DG, DG adjoint, chef de service SA, chef de service SASPP, MIVAS, 3 pilotes des sous-groupes
- Groupes de travail :

Axe 1	Axe 2	Axe 3
Vincent GITZ	Marie-Laure METAYER	Sophie PALIN
Karine BOQUET	Anne BRONNER	Frédéric STAINER
Julie POIROT	Alexandre FEDIAEVSKY	Benjamin GENTON
Marie LUCCIONI	Jérôme LANGUILLE	Ingrid BERGERET
Nathalie COMMEAU	Joël FRANCAERT	Loïc CARTEAU
Carole FOULON	Corinne DANAN	Yann LOUGUET
Sébastien REMY	Denis ALLEX	Didier GUERIAUX
Alain TRIDON	Karine GUILLAUME	Joël FRANCAERT
Didier GUERIAUX	Michel GUILLOU	Adeline CROYERE
Geneviève DE SAINTE MARIE	Séverine RAUTUREAU	Représentant des DRAAF
Laurence DELVA	Sonia STIMMER	Véronique MARY
Pierre CLAQUIN	Représentant des chefs de SRAL	Anne LE HY
Représentant des DRAAF	Représentant des DD	Jacques GROSMAN
Représentant des DD		Représentation des DD





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Structuration à date du Plan stratégique

- 3 axes

AXE 1 : Anticiper les évolutions, concevoir et mettre en œuvre les politiques de l'alimentation et de sécurité sanitaire de demain (en France et à l'international) → cap fixé à 2025

AXE 2 : Consolider et adapter un système de prévention, de surveillance et de maîtrise des risques en filières animale et végétale et en alimentaire

AXE 3 : Adapter l'organisation et les modes de fonctionnement pour renforcer une communauté de travail porteur d'action collective, fluide et réactive





Axe 1 : Anticiper les évolutions, concevoir et mettre en œuvre les politiques de l'alimentation et sécurité sanitaire de demain

1.1 Mieux connaître, identifier les risques, défis et opportunités en matière d'alimentation et de sécurité sanitaire, dans un contexte de mondialisation, de dérèglement climatique, et de changement des perceptions et attentes sociétales

- Développer l'analyse prospective et la veille sur les risques et solutions émergent(e)s (contaminants, nouvelles technologies, pathogènes, organismes nuisibles,...) afin d'identifier, d'anticiper et de contrer les impacts du dérèglement climatique et de la mondialisation
- Développer l'analyse prospective pour mieux identifier les perceptions et les attentes sociétales de demain.
- Exploiter les informations pertinentes issues de la prospective et de la veille - y compris en matière d'attentes sociétales - pour contribuer à la conception des politiques publiques et définir les priorités d'action de la DGAL.
- Mener des enquêtes de perception, périodiques, de la DGAL auprès de ses partenaires institutionnels, des professionnels, des ONG, des associations de protection des consommateurs, des médias.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

1.2 Adapter, décliner et mettre en œuvre les différentes politiques et actions concernant la production et l'alimentation durables

- Renforcer la contribution de la DGAL et faire évoluer les différents plans d'action pilotés par la DGAL visant au développement de la production agricole durable et au projet agro-écologique.
- Décliner et faire évoluer le programme national pour l'alimentation.
- Identifier et hiérarchiser les besoins de recherche de la DGAL, et assurer leur prise en compte par par les organismes de recherche publics.





1.3 Renforcer l'influence française à l'échelle européenne et internationale pour orienter les politiques de demain

- Valoriser le modèle alimentaire français auprès des autres Etats membres de l'UE et à l'international.
- Valoriser le modèle sanitaire français et développer l'influence de la DGAL sur la production des règlements et normes au niveau européen et international.
- Contribuer au développement de la compétitivité des entreprises par la professionnalisation de l'environnement propice aux exportations.
- Intégrer les enjeux alimentaires et sanitaires dans les propositions françaises pour la PAC post 2020.



Axe 2 « consolider et adapter un système de prévention, de surveillance et de maîtrise des risques en filières animale et végétale et en alimentaire »

Des objectifs ambitieux pour la DGAL au cœur des enjeux de santé publique:

- 1) *Risques très évolutifs*, qui dépassent largement le champ des risques « sanitaires » (chimiques/chroniques, BEA)
- 2) *Un cadre législatif européen « rénové »*
- 3) *Des grands enjeux* : autour de la définition du rôle des acteurs, de l'organisation et du maillage territorial





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

L'axe 2 décliné autour de 5 sous-axe

- 1) Sur le rôle des acteurs et le maillage territorial (*gouvernance sanitaire, maillage labos et vétérinaires ruraux*)
- 2) Sur la prévention en démarche intégrée (*aspects réglementaires, formation, recherche, politique d'inspection, politique incitative*)
- 3) Optimiser la surveillance (*plates formes, données*)
- 4) Adapter la réponse aux différents enjeux (*selon la catégorisation des dangers*)
- 5) Comment répondre aux spécificités des DOM (*en termes de stratégie locale, d'organisation des acteurs, échanges inter DOM, politique de l'alimentation*)





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Axe 3 : Adapter l'organisation et les modes de fonctionnement pour renforcer une communauté de travail porteur d'action collective, fluide et réactive

3.1 Faire évoluer nos méthodes de travail dans une perspective d'efficacité renforcée et de simplification

- Adapter et simplifier la production réglementaire
- Faire évoluer le contrôle de la mise en œuvre de la réglementation
- Consolider notre stratégie globale en termes de système d'information

3.2 Conforter la chaîne de commandement en optimisant le travail en collectif et à tous les échelons

- Améliorer les modes de fonctionnement entre l'administration centrale et les services déconcentrés en mettant en place des outils adaptés
- Mobiliser les structures autour de la démarche de management par la qualité fondée sur une approche processus et en faire un véritable outil de contrôle interne et de maîtrise des risques





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

3.3 Promouvoir une gestion des ressources humaines dynamique (et prospective)

- Améliorer et veiller à la qualité des conditions de travail
- Créer un « vivier de compétences » dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences afin d'assurer la pérennité des fonctions/postes occupés, travailler sur l'attractivité des postes en administration centrale en général
- Conforter les compétences par une formation des ressources humaines dynamique
- Formaliser une charte de déontologie et veiller à son respect
- Consolider l'action du réseau d'expertise ainsi que son pilotage





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

3.4 Optimiser le pilotage et la mise en œuvre des dossiers transversaux, en concertation étroite avec les différents partenaires

- Améliorer et fluidifier le travail en interministériel et inter directions lorsque les périmètres d'action sont partagés
- Renforcer nos interactions avec les établissements publics proches du ministère pour un appui à nos politiques publiques





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Merci de votre attention

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

